

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Transition écologique,
de l'Énergie, du Climat et de la
Prévention des risques

Arrêté du **XXX** modifiant l'arrêté du 22 décembre 2014 définissant les opérations standardisées d'économies d'énergie

NOR : **XXX**

Publics concernés : bénéficiaires et demandeurs dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

Objet : création d'une opération standardisée d'économies d'énergie.

Entrée en vigueur : la fiche d'opération standardisée créée entre en vigueur le lendemain de la publication de l'arrêté.

Notice : le présent arrêté vient modifier l'arrêté du 22 décembre 2014 définissant les opérations standardisées d'économies d'énergie. Des fiches sont associées à ces opérations et déterminent les forfaits d'économies d'énergie correspondants ainsi que, pour chaque fiche, la partie A, B et C de l'attestation sur l'honneur définie par l'annexe 7 de l'arrêté du 4 septembre 2014 modifié, fixant la liste des éléments d'une demande de certificats d'économies d'énergie et les documents à archiver par le demandeur. Le présent arrêté crée la fiche d'opération standardisée portant la référence TRA-SE-114.

Références : l'arrêté du 22 décembre 2014 modifié définissant les opérations standardisées d'économies d'énergie peut être consulté sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>).

La ministre de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques,

Vu le code de l'énergie, notamment ses articles L. 221-7, L. 221-8 et R. 221-14 à R. 221-25 ;

Vu l'arrêté du 22 décembre 2014 modifié définissant les opérations standardisées d'économies d'énergie,

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'énergie du **XXX** 2024,

Vu les observations formulées lors de la consultation du public réalisée du **XXX**
au **XXX** en application de l'article L. 123-19-1 du code de l'environnement ;

Arrête :

Article 1^{er}

L'annexe 6 de l'arrêté du 22 décembre 2014 susvisé est complétée par la fiche d'opération standardisée figurant en annexe au présent arrêté.

Article 2

La directrice générale de l'énergie et du climat est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le **XXX**

Pour la ministre et par délégation :

La directrice du climat, de l'efficacité énergétique et de l'air,

D. SIMIU

ANNEXE



Covoiturage de longue distance

1. Secteur d'application

Transport routier de personnes.

2. Dénomination

Réalisation de trajets de covoiturage longue distance organisés par un opérateur de covoiturage.

Le covoiturage mentionné dans la présente fiche se définit, en conformité avec l'article L. 3132-1 du code des transports, comme l'utilisation en commun d'un véhicule terrestre à moteur par un conducteur et un ou plusieurs passagers, effectuée à titre non onéreux, excepté le partage des frais, dans le cadre d'un déplacement que le conducteur effectue pour son propre compte.

Le covoiturage est organisé par le biais d'une plateforme numérique de mise en relation de personnes physiques (les conducteurs et les passagers), gérée de manière continue sur l'année par une personne morale dénommée l'opérateur de covoiturage.

Un conducteur est une personne physique qui dispose d'un permis de conduire.

Le covoiturage longue distance correspond à un trajet dont la distance réalisée en France est strictement supérieure à 80 km.

Sont éligibles les trajets enregistrés via une plateforme numérique de mise en relation des personnes, pour lesquels l'opérateur de covoiturage garantit au moyen de plusieurs éléments de preuve cohérents :

- la mise en relation entre le conducteur et le passager, et
- une identité distincte de chacun des occupants du véhicule, et
- la réalisation du trajet par les occupants du véhicule.

La présente fiche s'applique aux opérations engagées avant le 1^{er} janvier 2030.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Le bénéficiaire de l'opération est le conducteur.

Le professionnel réalisant l'opération est l'opérateur de covoiturage. Le professionnel exécute l'opération de bonne foi et met en œuvre l'ensemble des conditions de la présente fiche.

La date de la preuve du rôle actif et incitatif du demandeur fait l'objet d'un horodatage électronique fiable au sens du décret n° 2011-434 du 20 avril 2011 relatif à l'horodatage des courriers expédiés ou reçus par voie électronique pour la conclusion ou l'exécution d'un contrat.

L'engagement de l'opération correspond à la publication du premier trajet de covoiturage réalisé par le conducteur sur la plateforme numérique de mise en relation. L'engagement de la première opération d'un bénéficiaire sur une plateforme numérique de mise en relation concerne la première publication du premier trajet réalisé (hors cas de



remboursement, par l'opérateur de covoiturage, à tous les passagers des frais liés au trajet) par le conducteur suivant son inscription, en tant que conducteur, à la plateforme numérique.

L'achèvement de l'opération correspond au paiement au conducteur du partage des frais de covoiturage, pour le trajet concerné, par l'opérateur de covoiturage, intervenant à la suite de la réalisation du trajet de covoiturage.

La preuve de la réalisation de l'opération est l'attestation de paiement au conducteur du partage des frais de covoiturage, pour le trajet concerné, en l'absence de remboursement, par l'opérateur de covoiturage, à tous les passagers pour le trajet concerné. En cas de remboursement, par l'opérateur de covoiturage, à tous les passagers des frais liés au trajet, l'opération n'est pas éligible.

La vérification de l'identité des bénéficiaires par les professionnels consiste en la mise en œuvre, pour chaque bénéficiaire, de l'ensemble des conditions suivantes :

- authentification par adresse de courriel ou numéro de téléphone associé à un login de la plateforme ou à un compte tiers ;
- vérification du numéro de téléphone grâce à une procédure à double facteur d'identification fondée sur la vérification du numéro de téléphone de l'utilisateur par OTP (One Time Password) ;
- collecte du scan du permis de conduire et vérification du format du document, de la concordance des données du scan avec celles déclarées par l'utilisateur (nom, prénom, numéro de permis de conduire), ainsi que de l'unicité du permis de conduire ;
- collecte d'une photographie spontanée du demandeur *via* un selfie et contrôle de correspondance, le cas échéant automatisé, avec la photographie du permis de conduire.

Les documents justificatifs spécifiques à l'opération sont les certificats d'horodatage et les cachets de la contremarque de temps prévus par le décret n° 2011-434 du 20 avril 2011 relatif à l'horodatage des courriers expédiés ou reçus par voie électronique pour la conclusion ou l'exécution d'un contrat, pour ce qui concerne la date de la preuve du rôle actif et incitatif du demandeur et la date de l'engagement de l'opération.

Une personne physique est éligible à une unique opération de covoiturage de longue distance sur la durée de vie de l'opération mentionnée en partie 4 de la présente fiche. Sur la durée de vie de l'opération ayant donné lieu à délivrance de certificats d'économies d'énergie, cette même personne ne peut pas prétendre à une seconde opération de covoiturage de longue distance, organisée par le biais d'une seconde plateforme numérique de mise en relation de personnes physiques.

4. Durée de vie conventionnelle

8 ans

5. Montant de certificats en kWh cumac

Montant en kWh cumac par conducteur
7 100



**Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée TRA-SE-114,
définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur**

A/ TRA-SE-114 (v. A65.2) : Réalisation de trajets de covoiturage longue distance organisés par un opérateur de covoiturage

*Date, horodatée, d'engagement de l'opération :

NB : L'engagement de l'opération correspond à la publication du premier trajet de covoiturage réalisé par le conducteur sur la plateforme numérique de mise en relation. L'engagement de la première opération d'un bénéficiaire sur une plate-forme numérique de mise en relation concerne la première publication du premier trajet réalisé (hors cas de remboursement, par l'opérateur de covoiturage, à tous les passagers des frais liés au trajet) par le conducteur suivant son inscription, en tant que conducteur, à la plate-forme numérique.

*Date d'achèvement de l'opération :/...../.....

NB : L'achèvement de l'opération correspond au paiement au conducteur du partage des frais de covoiturage, pour le trajet concerné, par l'opérateur de covoiturage, intervenant suite à la réalisation du trajet de covoiturage.

Caractéristique du conducteur :

*Le conducteur est une personne physique : ☐ Oui ☐ Non

*Numéro du permis de conduire :

*Il s'agit de la première opération du bénéficiaire sur la plate-forme numérique de mise en relation :

☐ Oui ☐ Non

*Si oui, la présente opération concerne le premier trajet suivant l'inscription, en tant que conducteur, du bénéficiaire à la plate-forme numérique de mise en relation : ☐ Oui ☐ Non

*Si non, l'engagement de la présente opération intervient au plus tôt à l'expiration d'un délai de huit ans suivant l'achèvement de la précédente opération : ☐ Oui ☐ Non

Caractéristique du trajet de covoiturage (cocher une ou plusieurs cases) :

*Le covoiturage réalisé correspond à un covoiturage défini par l'article L. 3132-1 du code des transports : ☐ Oui ☐ Non

NB : L'article L. 3132-1 du code des transports définit l'activité de covoiturage comme l'utilisation en commun d'un véhicule terrestre à moteur par un conducteur et un ou plusieurs passagers, effectuée à titre non onéreux, excepté le partage des frais, dans le cadre d'un déplacement que le conducteur effectue pour son propre compte.

*L'opérateur de covoiturage garantit au moyen de plusieurs éléments de preuve cohérents (i) la mise en relation entre le conducteur et le passager, et (ii) une identité distincte de chacun des occupants du véhicule, et (iii) la réalisation du trajet par les occupants du véhicule : ☐ Oui ☐ Non

Le trajet de covoiturage est réalisé en France sur une distance strictement supérieure à 80 km : ☐ Oui ☐ Non



B.-Bénéficiaire de l'opération d'économies d'énergie

(*) Nom du signataire :
(*) Prénom du signataire :
(*) Adresse :
Compléments d'adresse :
(*) Code postal : _ _ _ _ _
(*) Ville :
Pays :
(*) Téléphone : _ _ _ _ _
(indiquer un numéro de téléphone fixe ou de téléphone portable)
(*) Courriel :@.....
(indiquer : néant si le bénéficiaire ne dispose pas d'une adresse de courriel)

Le bénéficiaire ne peut prétendre pour une même opération qu'à une seule contribution versée dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

En tant que bénéficiaire de l'opération d'économies d'énergie, j'atteste sur l'honneur :

-que [raison sociale du demandeur] m'a apporté une contribution individualisée (action personnalisée de sensibilisation ou d'accompagnement, aide financière ou équivalent). Cette contribution m'a incité à réaliser cette opération d'économies d'énergie ;
-que je fournirai exclusivement à [raison sociale du demandeur] l'ensemble des documents permettant de valoriser cette opération au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie,
-que je mettrai en œuvre les préconisations demandées par l'opérateur de covoiturage, permettant notamment de certifier mon identité et mes trajets de covoiturage ;
-que je ne signerai pas, pour cette opération, d'attestation sur l'honneur semblable avec une autre personne morale ;
-l'exactitude des informations que j'ai communiquées ci-dessus sur les caractéristiques de mon trajet de covoiturage et que l'opération d'économies d'énergie décrites ci-dessus ont été intégralement réalisées. Je suis informé que je suis susceptible d'être contacté par les services du ministère chargé de l'énergie (ou tout organisme désigné par le ministère chargé de l'énergie) ou par [raison sociale du demandeur] ou son partenaire (ou tout organisme désigné par ceux-ci), dans le cadre d'un contrôle concernant la nature de l'opération et la réalisation effective de celle-ci. La réalisation effective d'un contrôle à la demande du demandeur ou de son partenaire (ou tout organisme désigné par ceux-ci) peut être une des conditions imposées par ces derniers pour le versement de leur contribution au financement de l'opération. Je m'engage à répondre aux demandes qui me seront faites dans le cadre des contrôles.

Fait à.

(*) Le _ _ / _ _ / _ _ _ _

(*) Signature du bénéficiaire



**Ministère
de l'Économie, des Finances
et de la Souveraineté
industrielle et numérique**

Liberté Égalité Fraternité

C.-Professionnel ayant mis en œuvre l'opération d'économies d'énergie ou assuré sa maîtrise d'œuvre

(*) Nom du signataire
(*) Prénom du signataire :
(*) Fonction du signataire :
(*) Raison sociale :
(*) Numéro SIRET :
(*) Adresse :

Code postal :

Ville :

(*) Téléphone :

(indiquer un numéro de téléphone fixe ou de téléphone portable)

(*) Courriel :

(indiquer : néant si le professionnel ne dispose pas d'une adresse de courriel)

(*) Nom commercial de l'application numérique de mise en relation :

(*) Adresse internet ou dénomination pour télécharger sur un mobile de l'application numérique de mise en relation :

(*) En tant que représentant de l'entreprise :

☐ ayant mis en œuvre ; ou

☐ ayant assuré la maîtrise d'œuvre de l'opération d'économies d'énergie,

j'atteste sur l'honneur :

-que je fournirai exclusivement à **[raison sociale du demandeur]** l'ensemble des documents permettant de valoriser cette opération au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie ;

-que je ne signerai pas, pour cette opération, d'attestation sur l'honneur semblable avec une autre personne morale ;

-l'exactitude des informations que j'ai communiquées ci-dessus sur les caractéristiques techniques relatives à l'opération d'économies d'énergie et, le cas échéant, sur les qualifications professionnelles requises pour mettre en œuvre cette opération ;

-qu'aucune aide à l'investissement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) n'a été reçue ou ne sera sollicitée pour cette opération ou qu'une aide à l'investissement de l'ADEME a été reçue ou sollicitée et que le calcul et la décision d'attribution de cette aide prennent en compte la délivrance de certificats d'économies d'énergie.

-que **[raison sociale du demandeur]** m'a apporté une rétribution au titre des CEE en tant que professionnel pour mettre en œuvre l'opération d'économie d'énergie.

-que la ou les opérations d'économies d'énergie décrites ci-dessus ont été intégralement réalisées et que j'ai respecté les conditions de leur réalisation, conformément à ou aux fiches d'opérations standardisées d'économies d'énergie concernées. Je suis informé que je suis susceptible d'être contacté par les services du ministère chargé de l'énergie (ou tout organisme désigné par le ministère chargé de l'énergie) ou par **[raison sociale du demandeur]** ou son partenaire (ou tout organisme désigné par ceux-ci), dans le cadre d'un contrôle concernant la nature de l'opération et la réalisation effective de celle-ci. La réalisation effective d'un contrôle à la demande du demandeur ou de son partenaire (ou tout organisme désigné par ceux-ci) peut être une des conditions imposées par ces derniers pour le versement de leur contribution au financement de l'opération. Je m'engage à répondre aux demandes qui me seront faites dans le cadre des contrôles.

Fait à.

(*) Le __/__/____

(*) Cachet et signature du professionnel



**Annexe 2 à la fiche d'opération standardisée TRA-SE-114,
définissant le modèle de tableau récapitulatif des opérations d'économies d'énergie**

PERSONNE PHYSIQUE

Raison sociale du demandeur	SIREN du demandeur	Référence Emmy de la demande	Référence interne de l'opération	Numéro du permis de conduire du bénéficiaire	Nom du bénéficiaire de l'opération	Prénom du bénéficiaire de l'opération	Adresse du bénéficiaire de l'opération	CODE postal du bénéficiaire de l'opération sans Cedex

Suite du tableau

VILLE du bénéficiaire de l'opération	VILLE de départ du trajet Géolocalisée	VILLE d'arrivée du trajet Géolocalisée	Distance du trajet (km)	Nombre de covoitureurs sur le trajet	VOLUME CEE « hors précarité énergétique » (kWh cumac)	VOLUME CEE «précarité énergétique » (kWh cumac)	REFERENCE de la fiche d'opération standardisée

Suite du tableau

DATE de l'engagement de l'opération	DATE d'achèvement de l'opération	NATURE de la bonification	SIREN du professionnel	RAISON sociale du professionnel	SIREN du professionnel du sous-traitant	RAISON sociale du sous-traitant	NATURE du rôle actif et incitatif

Suite du tableau

SIREN de l'organisme de contrôle	RAISON sociale de l'organisme de contrôle	SIRET de l'entreprise ayant réalisé l'opération	Numéro de téléphone du bénéficiaire	Adresse de courriel du bénéficiaire	Montant du rôle actif et incitatif (€)	Commentaires